

Rennes, le 02 avril 2021

Terralim accompagne les territoires à relever le défi alimentaire

Fondée en 2015 par Gilles Maréchal, expert depuis près de 30 ans dans l'accompagnement des stratégies alimentaires et sur la question des circuits-courts, Terralim est devenue une Scop (Société Coopérative et Participative) en janvier dernier. Une transmission à ses 5 salarié·e·s réalisée en douceur, avec l'appui des CAE (Coopératives d'Activité et d'Emploi) Elan créateur et Avant-premières, qui ont permis à l'activité de tester sa viabilité et de se développer dans les meilleures conditions.



Une expertise reconnue dans l'accompagnement des politiques et stratégies alimentaires territoriales

Fondée par Gilles Maréchal, précurseur sur la question des circuits-courts et riche d'une expérience de près de 30 ans dans l'accompagnement des démarches de stratégies alimentaires, Terralim s'appuie aujourd'hui sur une équipe de 5 experts aux profils divers et complémentaires. Ingénieries agronomes, cuisinière-traiteur en bio, urbaniste-géographe, juriste spécialisé dans le droit à l'alimentation, ingénieur environnement... les salarié·e·s de Terralim disposent de tout un panel de compétences pour accompagner les territoires dans leurs stratégies alimentaires, de l'aide au diagnostic côté production autant que côté consommation, à la mise en relation et appui à la concertation des différents acteurs, pour aboutir à la mise en œuvre du plan d'action stratégique. Mais Terralim, ce sont aussi des études et recherches-actions menées en partenariat avec le CNRS, l'INRAE ou des universités, sur des sujets tels que « manger au temps du coronavirus » ou « quel impact pour l'emploi dans la relocalisation alimentaire ? ». Une activité qui s'étend désormais au-delà des frontières bretonnes. « Historiquement, nous intervenions dans le grand Ouest et à l'international mais actuellement nous opérons une diversification géographique et intervenons de plus en plus partout en France, notamment dans l'Est parisien et le Sud-Est de la France », explique Charlène Nicolay, l'une des associé·e·s de Terralim.

De la CAE à la Scop : une transmission mûrie de longue date

Un changement d'échelle qui a été rendu possible par une grande anticipation dans le processus de transmission de l'entreprise à ses salarié·e·s, et par l'accompagnement sur-mesure réalisé par les Coopératives d'Activité et d'Emploi Elan créateur (35) et Avant-premières (22).

« La transmission en Scop était une évidence pour notre collectif », raconte Charlène Nicolay, « car nous avons tous des parcours issus de l'ESS, en Coopérative d'Activité et d'Emploi, Scop ou Scic. Gilles Maréchal a eu très tôt conscience de l'importance de l'anticipation pour transmettre son activité. Pas une simple transmission d'activité, mais bien la transmission de valeurs, d'une vision commune, et de méthodes partagées. C'est la raison pour laquelle il a agrégé autour de lui au fur et à mesure depuis 2015 des personnes aux profils très diversifiés, mais qui partagent un socle commun, pour que nous puissions poursuivre à terme l'activité, une fois qu'il aurait pris sa retraite. » C'est ainsi qu'au terme d'un accompagnement de plusieurs mois, la Scop Terralim a vu le jour le 8 janvier dernier.

La CAE : un accompagnement sécurisant pour lancer son activité

« Il est rare d'avoir un projet si complexe et atypique dans notre CAE ! » précise Isabelle Amauger, directrice de la Coopérative d'Activité et d'Emploi Elan créateur, à Rennes. « Gilles Maréchal est arrivé chez nous en tant qu'entrepreneur-salarié en 2015, avec un projet innovant, un solide carnet d'adresses et des



compétences reconnues dans son domaine d'expertise, mais avec un vrai besoin d'être accompagné sur les parties commerciale, juridique, fiscale et stratégique pour pouvoir se concentrer sur le test puis le développement de son activité. Il avait aussi à cœur dès le départ de lui donner une dimension collective. » Rapidement, ne pouvant plus absorber seul l'activité croissante de Terralim, Gilles Maréchal constitue donc un collectif en allant chercher des compétences au sein même de la CAE, mais aussi à l'extérieur, en les faisant entrer dans la CAE. Peu à peu, Terralim se fait un nom et gagne de plus en plus de marchés. « *Après 5 ans de développement soutenu, il devenait compliqué de gérer l'activité au sein de la CAE, en termes de flux financiers, de RH... La transformation en Scop a permis d'associer des personnes avec des statuts différents, parfois implantés hors Bretagne. Notre rôle, en tant que CAE, a été de les aider à construire, valider et renforcer leur projet entrepreneurial, et d'assurer une continuité en termes d'activité, auprès des clients et partenaires* », détaille Isabelle Amauger. « *Ce sont des conditions très confortables pour poursuivre l'activité de Terralim. Les CAE Elan Créateur et Avant-premières ont fait le relais avec l'accompagnement de l'Union régionale des Scop de l'Ouest. Cela a rendu la transition plus confortable pour tout le monde. Ça reste un saut dans l'inconnu, mais hyper sécurisé ! Nous avons pu également compter sur un engagement financier de plusieurs partenaires, dont France Active Bretagne, le Crédit Coopératif, et Rennes Métropole, qui nous ont donné un bon coup de pouce au démarrage* », complète Charlène Nicolay.

2020-21 : un tournant pour le défi alimentaire

Le déploiement de l'activité de Terralim vient s'inscrire dans un contexte très favorable. « *On s'est posé un temps la question de la pertinence de lancer l'entreprise en 2020, en pleine crise sanitaire. Nous étions jusque-là plutôt concentrés sur le montage de notre projet entrepreneurial et la recherche de nouvelles activités. Mais face à l'explosion de demandes d'accompagnement qui nous arrivent depuis l'été dernier, et parce que notre activité nous permettait facilement de faire la bascule en télétravail, nous avons décidé d'y aller !* » raconte Charlène Nicolay. « *2020 est une année charnière. La crise sanitaire a mis le sujet de la résilience alimentaire au premier plan, c'est devenu un axe prioritaire pour les collectivités. La loi EGALIM [Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine, durable et accessible à tous] votée en 2018 joue aussi pour beaucoup.* »

Un contexte qui permet aujourd'hui à la Scop d'orienter son activité vers de nouvelles formes et de nouveaux sujets d'intervention.

Contacts

Presse : Isabelle Jacquet, Chargée de communication - ijacquet@scop.org – 07 76 83 51 14

Union régionale de l'Ouest : Martin Delatte, délégué territorial Ille-et-Vilaine – mdelatte@scop.coop



UNION REGIONALE DES SCOP DE L'OUEST

35 rue Jules Vallès – CS 73902 – 35039 Rennes Cedex – tél. 02 99 35 19 00 –

Associa Association loi 1901 – membre de la CGSCOP – Twitter : – Facebook :